

Travaux de voiries du port de plaisance : reprise de chaussée et création d'une piste cyclable entre la rue du Cadran et l'av. du Chemin vert

- Circulation interdite
- Stationnement des véhicules interdit
- Une déviation sera mise en place
- Le cheminement des piétons sera dévié, sécurisé et matérialisé



Début des travaux
26/10/2020
Fin des travaux
18/12/2020